

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210907-10

Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCOCommunauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021 à 13H****Date de la convocation :** 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 7 septembre 2021 à 13h, Salle de L'Avant-Garde – 63120 VOLLORE MONTAGNE, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Didier ROMEUF, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Georges LOPEZ, Philippe CAYRE, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Patrick SAUZEDDE, Olivier CHAMBON, Jean-François DELAIRE, Hélène BOUDON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Thomas BARNERIAS, Martine MUNOZ, Didier CORNET, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Jany BROUSSE.

**Membres du Bureau absents excusés :** Rachel BOURNIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER.**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) 3-11 ANS  
ET DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
THIERS DORE ET MONTAGNE***Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président***Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L221-22 ;**Vu** la délibération n° 20210715-05 portant délégation au Bureau Communautaire ;**Vu** la Décision du Président n° 2018-47 relative aux tarifs pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et les séjours organisés par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.**Considérant** la nécessité de créer un tarif « demi-journée sans repas » pour respecter les engagements de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne contractualisés avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Membres du Bureau représentés :

...

Total votants :

24

Les grilles tarifaires sont annexées à la présente délibération.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3-11 ans et les séjours organisés par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à compter de la rentrée scolaire 2021-2022 ;
- **Autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 24	Membres présents : 24	Membres représentés :	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24	Pour : 24		Contre :
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

